



www.chuliege.be

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIEGE

recherche un(e)

**MEDECIN ou PHARMACIEN SPECIALISTE (H/F)
EN BIOLOGIE CLINIQUE**

A TEMPS PLEIN

POUR SON LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE CLINIQUE

(voir définition de fonction détaillée en annexe)

Le médecin spécialiste s'implique personnellement au quotidien dans la dispensation de soins de qualité universitaire dans sa discipline et en assure la continuité.

Plus spécifiquement, en microbiologie il assure

- la validation des résultats de bactériologie, mycologie, sérologie infectieuse, parasitologie et biologie moléculaire
- l'encadrement du personnel sous sa responsabilité
- la garde sur place les samedis et dimanches
- les avis cliniques spécialisés

Votre profil :

- diplôme de niveau 2
 - ✓ soit être en possession d'un diplôme de Docteur en Médecine ou master en médecine obtenu en Belgique
 - ✓ soit être en possession d'un diplôme de Master en Sciences pharmaceutiques obtenu en Belgique
 - ✓ soit faire état de titres jugés équivalents par les autorités compétentes (Conseil de la Faculté de médecine – Fédération Wallonie Bruxelles)
- être porteur du titre professionnel particulier de niveau 3
 - ✓ soit de médecin spécialiste en microbiologie médicale visé par l'AR du 25 novembre 1991 et obtenu en Belgique avec un stage d'au moins 2 ans dans un service de microbiologie médicale (spécialisation en biologie clinique, avec formation particulière en microbiologie) **ou** médecin spécialiste en Biologie clinique avec un stage d'au moins deux ans dans un service de microbiologie clinique.
 - ✓ soit de pharmacien spécialiste en biologie clinique visé par l'AM du 3 septembre 1984 et obtenu en Belgique, avec un stage d'au moins 2 ans dans un service de microbiologie médicale (spécialisation en biologie clinique, avec formation particulière en microbiologie)
 - ✓ soit faire état de titres jugés équivalents par les autorités compétentes (Conseil de la Faculté de médecine – Fédération Wallonie Bruxelles)
- la détention d'un Certificat d'hygiène hospitalière et/ou du Certificat interuniversitaire en infectiologie et microbiologie clinique est souhaitable mais non obligatoire
- être titulaire d'une agrégation par l'INAMI au titre de spécialiste pour cette discipline
- être inscrit au tableau de l'ordre de la profession dont il relève
- disposer du visa de la commission médicale de la Province de Liège
- être de conduite irréprochable
- jouir des droits civils et politiques
- être déclaré apte à la fonction par le médecin du travail

Notre offre :

- entrée en fonction dès que possible
- nomination pour un terme de 1 à 2 ans, renouvelable à titre définitif en application des règles d'ancienneté du règlement relatif aux membres du cadre hospitalier et sur base d'une évaluation de l'exercice de la mission
- rémunération mensuelle brute à temps plein :
 - grade de Chef de clinique adjoint (EB 150 ancienneté 5 ans) : brut mensuel 4601.37€ + indemnités cliniques de 42% soit 1932,57€ bruts. Ce grade est attribué aux candidats comptant moins de 8 ans d'ancienneté de diplôme de deuxième cycle pour un médecin ou 10 ans pour un pharmacien. Nomination temporaire d'un an – renouvelable.

- grade de Chef de clinique (EB 150 ancienneté 8 ans) : brut mensuel 4759.86€ + indemnités cliniques de 60% soit 2855.92 bruts. Ce grade est attribué aux candidats comptant au moins 8 ans d'ancienneté de diplôme de deuxième cycle pour les médecins ou 10 ans pour les pharmaciens + une publication en tant que premier auteur.
- Valorisation d'ancienneté sur base de la date d'obtention du diplôme de deuxième niveau

Pour tout renseignement personnalisé concernant la rémunération :
Adminpers.rouge@chuliege.be – tel : 04/366.85.17 ou 04/366.70.29

Dépôt des candidatures :

Les candidatures à ce poste, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées par recommandé à l'Administrateur délégué du Centre Hospitalier Universitaire de Liège, Domaine Universitaire du Sart Tilman (Bât. B35), 4000 LIEGE (Belgique).

Le(la) lauréat(e) sera désigné par le Conseil d'Administration, sur proposition du chef de service de microbiologie, avec avis du Conseil médical et le Conseil de la Faculté de médecine.

Des compléments d'information peuvent être obtenus par mail, auprès du Professeur Marie-Pierre HAYETTE, chef du service de Microbiologie clinique (mail: mphayette@chuliege.be)

Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature **avant le 15/11/2020**, en joignant copie des documents attestant qu'elles répondent au profil requis.

CHEF DE CLINIQUE – PRACTICIEN HOSPITALIER

<p style="text-align: center;"><u>MISSIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Chef de clinique s'implique personnellement au quotidien dans la dispensation des soins de qualité universitaire dans sa discipline et en assure la continuité, sur les sites de déploiement de son service, conformément au plan stratégique institutionnel. ○ La fonction s'exerce à temps plein ou à temps partiel. Dans ce cas, l'activité ne peut être inférieure à 5/10 temps. 	<p style="text-align: center;"><u>POSITIONNEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Chef de clinique est nommé par le Conseil d'administration, sur proposition du Chef de Service, après avis de la Faculté de Médecine et du Conseil médical. ○ Il rend compte de son activité au Chef de Service. ○ Il est membre du Conseil de Service.
<p style="text-align: center;"><u>RESPONSABILITES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il contribue à la mise en place, dans sa discipline, d'une activité médicale de qualité universitaire. ○ Il vise l'excellence dans la pratique clinique et participe éventuellement à une activité de recherche, d'enseignement ou de service à la communauté. ○ Il contribue activement à atteindre les objectifs spécifiques de développement de son service, y compris en matière de recherche, d'enseignement et de service à la communauté. ○ Au sein du Conseil de Service, il contribue à fixer les objectifs spécifiques à la discipline. ○ Il assure l'encadrement des étudiants en médecine en stage dans le service, ainsi que des candidats spécialistes afin que ces derniers acquièrent les compétences nécessaires à l'exercice de l'art médical dans la spécialité à laquelle ils se destinent. 	<p style="text-align: center;"><u>TACHES (liste non exhaustive)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Relatives à l'activité médicale</u> <ul style="list-style-type: none"> - Il participe directement aux activités de polycliniques, médico-techniques et de surveillance des patients hospitalisés, telles que définies par le Chef de service sur les sites de déploiement de son service. - Il participe à la permanence médicale (gardes médicales) selon les besoins de l'institution ou du service auquel il appartient. ○ <u>Relatives à la recherche, l'enseignement et le service rendu à la communauté</u> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction des nécessités et objectifs du service, le chef de Clinique peut être temporairement déchargé d'une partie de ses tâches cliniques, à concurrence de 4/10 maximum pour développer une activité de recherche, d'enseignement ou de service à la communauté sur décision du Chef de service. Dans tous les cas, pour participer à de telles missions, l'activité clinique intra-muros doit être assurée pour au moins 6/10. ○ <u>Relatives à la gestion administrative</u> <ul style="list-style-type: none"> - Il établit annuellement son rapport d'activité personnel selon les 4 axes de la mission du service (activité médicale, recherche, enseignement, service rendu à la communauté) de manière à l'intégrer dans le rapport annuel d'activité du service.

Cette définition de fonction est également celle du praticien hospitalier.

Unilab

Bureau du conseil de gouvernance

Président : *André Gothot*

Vice Président : *Vincent Bours*

Secrétaire : *Corinne Charlier*

Gestionnaire relations extérieures

Gestionnaire Lean

Responsable de la biosécurité, de l'hémovigilance et de la sécurité des soins

Département de biologie clinique

Président de département

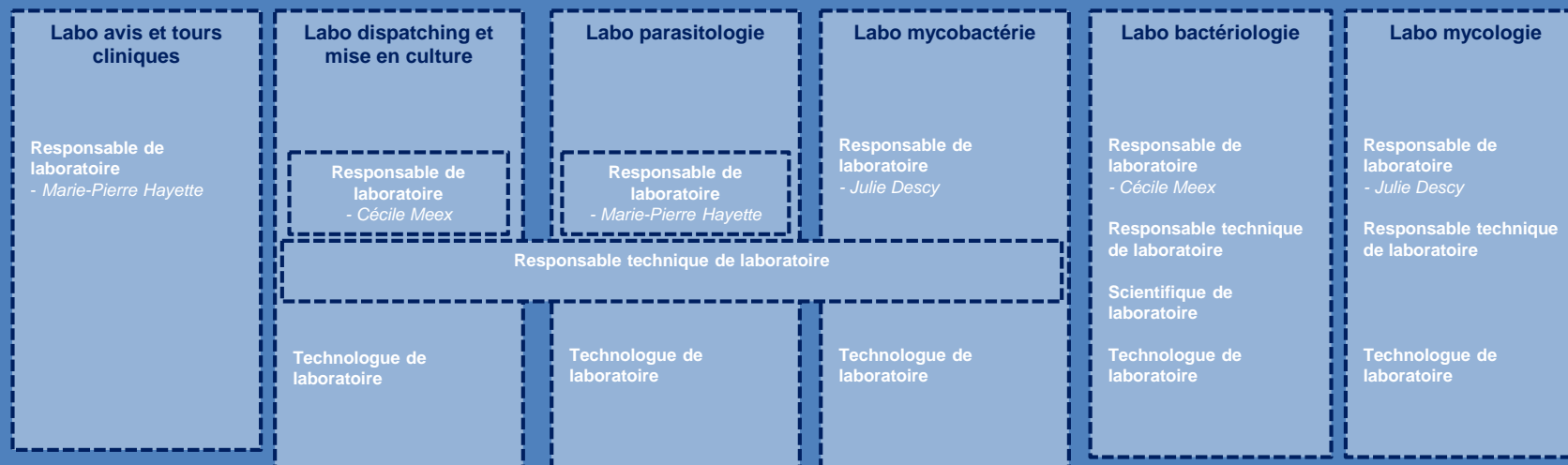
-*Corinne Charlier*

Service de microbiologie clinique

Chef de service : *Marie-Pierre Hayette*

Secrétaire de direction
Secrétaire administratif

Assistant clinique



Référent qualité

Référent informatique

Unilab

Bureau du conseil de gouvernance

Président : *André Gothot*

Vice Président : *Vincent Bours*

Secrétaire : *Corinne Charlier*

Gestionnaire relations extérieures

Gestionnaire Lean

Responsable de la biosécurité, de l'hémovigilance et de la sécurité des soins

Département de biologie clinique

Président de département

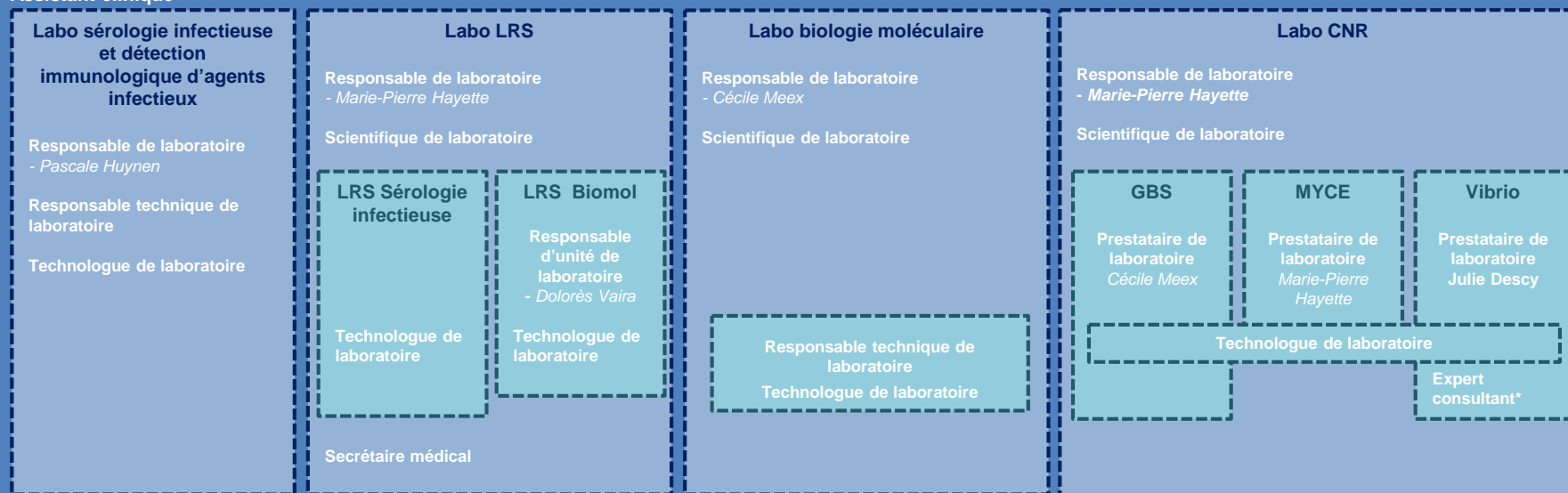
-*Corinne Charlier*

Service de microbiologie clinique

Chef de service : *Marie-Pierre Hayette*

Secrétaire de direction
Secrétaire administratif

Assistant clinique



Référent qualité
Référent informatique

* Personnel indépendant